

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Territoire de Belfort



Nombre de  
Conseillers  
en exercice : **19**  
Présents : **19**  
Votants : **19**  
Absents : **0**  
Exclus : **0**

**Date de convocation :**  
26 mars 2026

**Date d'affichage :**  
2 avril 2026

Délibération n° 12  
**Objet :** Désignation des  
représentants aux  
organismes extérieurs

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BOUROGNE

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures trois minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Baptiste GUARDIA**, Maire.

**Étaient présents :** Mmes Geneviève SANGLARD, Odile ZARAGOZA, Sandrine POUX, Joëlle MALNATI, Carol MEIER, Céline OGIER, Célestine EICH, Sabine HOFF, Marie-Laure VIATTE ; Mrs Robert CORTI, Jean-Michel BASSI, Philippe PAQUIT, Philippe ANDRE, Cyrille ROLLAND, Jérémie ROLIN, Mehdi HENRIOT, Patrick SIGNE, Didier CHAMAGNE.

**Excusé :**

**Absent :**

**0 Procuration :**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 090-219000171-20260330-12\_2026-DE

Conseillers empêchés ayant donné procuration	Procurations obtenues par les conseillers empêchés

*Mme Geneviève SANGLARD a été nommée secrétaire*

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil municipal désigner les représentants communaux au sein des syndicats intercommunaux, ainsi que dans divers autres organismes extérieurs.

### Désignation des délégués au sein des syndicats :

En vertu des articles L 5211-6, L 5211-7, L 5212-8 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal nouvellement élu doit procéder à l'élection des délégués de la commune dans les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes fermés.

Ces délégués sont élus parmi les Conseillers municipaux, au scrutin secret à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

Le Maire ayant transmis à chaque membre la liste de toutes les structures intercommunales ainsi que le nombre de délégués à élire, il invite l'assemblée à procéder à l'élection desdits membres Il rappelle que, par dérogation au scrutin secret, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée.

**Désignation des représentants aux autres organismes extérieurs :**

Concernant les autres organismes extérieurs, la réglementation n'impose pas de règles spécifiques de désignation. Sur proposition du Maire, il est proposé au Conseil municipal de voter à main levée les représentants.

Après un appel à candidatures, il est procédé à la désignation des représentants au sein de chaque organisme.

Les fonctions de délégué et de représentants sont exercées à titre bénévole.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :**

- **À l'unanimité des présents, de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée pour l'élection des délégués aux syndicats et désignation des représentants des organismes extérieurs.**
- **Par 15 voix pour et 4 voix contre, d'élire les délégués aux syndicats intercommunaux selon le tableau figurant en annexe.**
- **Par 15 voix pour et 4 voix contre, de désigner les représentants communaux aux autres organismes extérieurs selon le tableau figurant en annexe.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal,

BOUROGNE, le 31 mars 2026

**Le Maire,**

**Baptiste GUARDIA**



Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 090-219000171-20260330-12\_2026-DE



**ANNEXE à la Délibération n°12 du 30 mars 2026**

**REPRESENTANTS COMMUNAUX AUX ORGANISMES EXTERIEURS**

<b>ENTITE CONCERNEE</b>	<b>NATURE JURIDIQUE ET OBJET</b>	<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Syndicat intercommunal de gestion du CES de Morvillars	Syndicat de communes à vocation unique	Baptiste GUARDIA Sandrine POUX	
Territoire d'Energie 90	Syndicat de communes à vocation unique	Philippe PAQUIT Robert CORTI	Jean-Michel BASSI Baptiste GUARDIA
Syndicat intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort	Syndicat intercommunal à vocation unique	Geneviève SANGLARD	Célestine EICH
Association Départementale des Communes Forestières	Association	Odile ZARAGOZA	Robert CORTI
Représentants consultatifs au Conseil d'Administration du FRAC	Association	Jean-Michel BASSI Mehdi HENRIOT	
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Association	Geneviève SANGLARD	
Commission des Maires	Instance intercommunale GBCA	Baptiste GUARDIA	
Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Instance intercommunale GBCA	Baptiste GUARDIA	Philippe PAQUIT
Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	Instance intercommunale GBCA	Cyrille ROLLAND	Jérémy ROLIN
Conservatoire à rayonnement départemental	Instance intercommunale GBCA	Sandrine POUX	Jean-Michel BASSI
Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Ecopôle de Bourogne	Instance Installation classée pour la protection de l'environnement	Philippe ANDRE	Robert CORTI

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 090-219000171-20260330-12\_2026-DE

<b>ENTITE CONCERNEE</b>	<b>NATURE JURIDIQUE ET OBJET</b>	<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Correspondant sécurité routière	Correspondant privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux dans le domaine	Cyrille ROLLAND	
Correspondant défense	Interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires sur les questions de défense	Jérémie ROLIN	
Conseiller municipal correspondant incendie et secours	Interlocuteur privilégié du Service Interministériel de Défense et de Protection civile de la Préfecture du Territoire de Belfort	Philippe ANDRE	

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le



ID : 090-219000171-20260330-12\_2026-DE